



Le Réseau Homestay Canada

Protocole d'arrivée en toute sécurité

En raison des restrictions de voyage et des règles de quarantaine imposées actuellement en lien avec la pandémie de COVID-19, le Réseau Homestay Canada (RHC) a dû envisager des options afin que les étudiants puissent être placés en quarantaine (auto-confinement) à leur arrivée. Le présent protocole décrit ce que le RHC attend des étudiants et des familles d'accueil afin de traverser cette période en toute sécurité et sans difficultés.

La priorité du RHC est la santé et la sécurité de nos étudiants et de nos familles d'accueil. Nous sommes aussi tenus de suivre les règlements et les recommandations de plusieurs autorités, dont le gouvernement du Canada et les autorités de santé publique provinciales et locales.

Actuellement, tous les étudiants internationaux doivent compléter, avant leur arrivée au Canada :

- un plan d'auto-isolation pour satisfaire aux restrictions¹ de voyage actuelles du gouvernement canadien concernant COVID-19, qui exige que les voyageurs arrivant au Canada soient mis en quarantaine pendant 14 jours;
- l'application ArriveCAN du gouvernement canadien² (disponible en ligne);
- un plan d'auto-isolation distinct pour l'Alberta (également disponible en ligne);
- à compter du 7 janvier 2021, tous les passagers aériens âgés de cinq ans ou plus devront subir un test négatif pour le COVID-19 avant de voyager d'un autre pays au Canada³. La documentation d'un résultat négatif doit être présentée à la compagnie aérienne avant d'embarquer sur un vol à destination du Canada. Le test doit être passé dans les 72 heures précédant le départ prévu du voyageur pour le Canada.

De plus :

- **À compter du 22 février 2021**, tous les voyageurs adultes arrivant au Canada par avion, à quelques exceptions près, devront passer un test de réaction en chaîne de la polymérase (PCR) pour le COVID-19 à leur arrivée au Canada avant de quitter l'aéroport, et un autre vers la fin de leur période de quarantaine de 14 jours. **Les voyageurs aériens adultes devront également réserver, avant le départ pour le Canada, un séjour de trois nuits dans un hôtel autorisé par le gouvernement.** Les coûts du test et du séjour à l'hôtel s'élèveront à 2 000 \$. Si le test est négatif, le voyageur pourra continuer le reste de sa période de quarantaine obligatoire. Les voyageurs dont le test est positif devront rester dans une installation de quarantaine gouvernementale désignée.
- **VEUILLEZ NOTER : Les étudiants mineurs sont exemptés du séjour à l'hôtel autorisé par le gouvernement. Les mineurs sont définis comme les étudiants âgés de moins de 18 ans.**
- **À compter du 15 février 2021, les voyageurs arrivant au Canada par voie terrestre**, à quelques exceptions près, devront fournir la preuve d'un résultat négatif au test moléculaire pour le COVID-19 administré aux États-Unis au maximum 72 heures avant leur arrivée au Canada, ou un résultat positif à un test effectué de 14 à 90 jours avant leur arrivée. De plus, à compter du 22 février 2021, les voyageurs entrant au Canada à la frontière terrestre devront passer un test moléculaire pour le COVID-19 à leur arrivée ainsi qu'à la fin de leur quarantaine de 14 jours.
- Ces nouvelles mesures s'ajoutent aux exigences obligatoires en matière de pré-embarquement et de santé pour les voyageurs aériens.

Le non-respect de ces exigences constitue une violation de l'accord de participation au RHC de l'étudiant ("AP") et des règlements et recommandations des diverses autorités gouvernementales canadiennes et, ainsi, expose l'étudiant à des sanctions supplémentaires imposées par le gouvernement fédéral du

¹ <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19/arrivecan.html>

² <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19/arrivecan.html>

³ <https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/2019-novel-coronavirus-infection/latest-travel-health-advice/mandatory-hotel-stay-air-travellers/list-government-authorized-hotels-booking.html>



Le Réseau Homestay Canada

Protocole d'arrivée en toute sécurité

Canada et d'autres autorités sanitaires provinciales et locales canadiennes (y compris, mais sans s'y limiter, les sanctions prévues par la loi sur la quarantaine, qui comprennent jusqu'à 6 mois de prison et/ou 750 000 dollars d'amende).

Le RHC est prêt à aider nos étudiants à satisfaire ces exigences grâce à deux options d'hébergement, que nous avons développées en collaboration avec l'Association canadienne des écoles publiques - International (ACEP-I) et Langues Canada :

Option 1 : Mise en quarantaine avec les familles d'accueil sélectionnées par le RHC

Les étudiants seront placés dans leur famille d'accueil habituelle, si elle est disponible pour la quarantaine, ou dans une famille d'accueil de répit uniquement pour la période de quarantaine, à la discrétion du RHC. La priorité de placement en famille d'accueil sera accordée aux mineurs.

Le RHC remboursera aux familles d'accueil un dédommagement supplémentaire de 25 \$ par nuit pour la période de quarantaine de 14 jours (350 \$), en plus des tarifs standard par nuit pour cette période. Si un étudiant arrive à l'avance (avant la date normale de début du programme), les frais de séjour en famille d'accueil habituels pour cette période lui seront facturés, ainsi qu'un supplément de 350 \$. Si un étudiant arrive à la date prévue, seul le supplément de 350 \$ lui sera facturé. Les frais pour la période de quarantaine seront facturés à l'agent ou à l'étudiant ou pourront être déduits du dépôt de garantie, lorsque ces fonds sont disponibles.

Option 2 : Mise en quarantaine avec des hôtels proposant des programmes « Séjour sécuritaire » à des tarifs spéciaux

Les étudiants recevront un code de réduction spécial du RHC afin de pouvoir réserver directement auprès de l'hôtel. Le tarif comprendra trois repas par jour, le transfert de l'aéroport et les commodités standard de la chambre. Pour plus d'informations sur l'option de quarantaine avec des hôtels « Séjour sécuritaire », consultez le site suivant : <https://canadahomestaynetwork.ca/safe-arrival-hotel-fees>

Dans les deux cas, le RHC propose :

- Une assistance d'urgence 24 heures, 7 jours par semaine, comme d'habitude
- keep.me SAFE™ par le service de conseil guard.me pour un soutien émotionnel
- Programmation virtuelle pendant la période de quarantaine, avec d'autres étudiants du RHC

Si un étudiant présente des symptômes lors de sa quarantaine, le RHC suivra les directives de santé publique. Si un étudiant présente des symptômes pendant son séjour chez une famille d'accueil temporaire pendant sa quarantaine, il devra y rester jusqu'à ce qu'il soit jugé « apte » à être déménagé dans sa famille d'accueil attitrée. Les coûts liés à la période de quarantaine prolongée resteront les mêmes, soit 25 \$ supplémentaires par nuit.

Organisation avant le départ de l'étudiant :

1. Confirmez vos plans avec le RHC
 - Remplissez et signez ce document pour confirmer que vous comprenez le protocole de d'arrivée en toute sécurité du RHC
 - Payer les frais du RHC
 - Attendez-vous à recevoir les détails de jumelage - dans l'option Hôtels, inscrivez-vous auprès de l'hôtel en utilisant le code de réduction du RHC
 - Parce que les étudiants peuvent être tenus de se mettre en quarantaine (auto-isolément) dans l'une de nos villes d'accueil - Montréal, Toronto, Calgary ou Vancouver - veuillez séparer les réservations pour les vols internationaux à destination du Canada de celles pour les vols intérieurs en transit au Canada, qui doivent être réservées comme des billets ouverts sans date précise



Le Réseau Homestay Canada

Protocole d'arrivée en toute sécurité

2. Communication et établissement des relations

- Parlez de vos attentes à votre famille d'accueil et demandez-lui si elle souhaite que vous apportiez des accessoires spécifiques pour vous aider à vous auto-confiner. Si vous séjournez dans un hôtel, communiquez avec votre coordonnateur du RHC pour toute question concernant votre séjour à l'hôtel.
- Avant votre arrivée, vous serez informé de la personne qui viendra vous chercher à l'aéroport. Il peut s'agir de votre famille d'accueil, d'un prestataire de services de transport ou de la navette de l'hôtel. Indiquez clairement l'endroit où vous rejoindrez votre famille d'accueil ou votre chauffeur lors de votre arrivée à l'aéroport.
- Emportez avec vous le numéro de téléphone portable de votre famille d'accueil ou de l'hôtel, ou le numéro de téléphone du prestataire de services de transport. Cela est important pour toutes les arrivées.

3. L'auto-confinement peut être éprouvant physiquement et mentalement et il est important de bien prévoir ce que vous allez faire pour surmonter cette période et occuper votre temps pendant les 14 jours de quarantaine suivant votre arrivée. Communiquez avec le bureau international de votre établissement d'enseignement pour obtenir des ressources. Nous vous invitons aussi à visiter <http://canadahomestaynetwork.ca/student-covid-19> pour en savoir plus sur la préparation à la quarantaine.

4. Confinement au sein du foyer et de l'hôtel et distanciation physique

- Lisez l'article : [Comment s'isoler après un voyage lorsque vous vivez en famille](#)

5. Examen médical et tests

Les étudiants qui peuvent obtenir une lettre d'exemption ou un certificat médical et un test COVID-19 ou un test d'anticorps, doivent les emporter lors de leur voyage au Canada. Les tests COVID-19 négatifs n'exemptent pas de l'obligation d'auto-confinement à l'arrivée. L'auto-confinement est obligatoire pour tous les voyageurs arrivant au Canada.

6. À prévoir à l'arrivée

Tous les voyageurs doivent télécharger l'application [ArriveCAN](#) du gouvernement canadien et remplir le formulaire pour approbation avant leur arrivée. L'application est disponible par l'entremise d'une application mobile; vous pouvez également y [accéder en ligne](#).

Les étudiants inscrits à un programme en Alberta doivent aussi remplir, envoyer et imprimer à l'avance le plan OBLIGATOIRE d'auto-confinement de la province : <https://travel.isolationplan.alberta.ca/fr>

7. Effets à emporter

En plus de leurs effets personnels, les étudiants doivent apporter :

- 60 masques jetables OU 30 masques jetables et 1 masque en tissu
- Une grande bouteille de désinfectant pour les mains de qualité
- Une boîte de gants en nitrile
- Un thermomètre
- Du matériel d'art et de musique, pour les activités pendant le programme de quarantaine

Dans votre bagage à main, apportez également au moins deux masques, plusieurs paires de gants, une bouteille de désinfectant pour les mains et des lingettes désinfectantes en format voyage.

Vous devez aussi conserver les documents suivants dans votre bagage à main pour les présenter lors de votre arrivée :

- Passeport
- Permis de séjour pour étudiant ou document de confirmation du permis (si vous en avez un)
- Documents de garde légale (s'il y a lieu)



Le Réseau Homestay Canada

Protocole d'arrivée en toute sécurité

- Lettre d'admission de l'école
- Profil et coordonnées de la famille d'accueil, ou une copie imprimée de votre réservation, indiquant le nom et l'adresse de votre hôtel, ainsi que le service de transport à l'aéroport
- Fiche de contact pour notre personnel, y compris notre numéro de téléphone d'urgence 24 heures
- Copie de la Déclaration de départ, signée par vous (et par les parents, pour les mineurs)
- Copie du programme d'auto-confinement
- Des vêtements pour se changer à l'arrivée dans la famille d'accueil

Planification du voyage de l'étudiant :

Au plus tôt 72 heures avant le départ prévu pour le Canada, les étudiants doivent passer un test de réaction en chaîne de la polymérase (PCR) pour le COVID-19, et être prêts à présenter les résultats à la compagnie aérienne avant l'embarquement.

Le jour du voyage, remplissez et signez la déclaration de départ incluse dans ce document.

Avant d'embarquer sur le vol, les étudiants doivent soumettre leurs informations dans l'application ArriveCAN, notamment :

- les informations de voyage et de contact
- le plan de quarantaine
- l'auto-évaluation des symptômes de COVID-19

Pendant le voyage vers leur destination, les étudiants doivent :

- Porter un masque et des gants
- Respecter la distance physique prescrite
- Se laver les mains fréquemment
- Utiliser un désinfectant pour les mains lorsque nécessaire
- Désinfecter leur espace personnel et les zones fréquemment touchées par les voyageurs, comme les ceintures de sécurité et les tablettes rabattables
- Se rendre le moins souvent possible aux toilettes (tirer la chasse d'eau avec le couvercle des toilettes abaissé)
- Toucher le moins de surfaces possible
- Conserver la batterie de leur téléphone portable chargée en tout temps
- Apporter de la nourriture car il est possible que les restaurants ou les magasins soient fermés
- Apporter une bouteille d'eau à remplir

Planification d'arrivée de l'étudiant :

À leur arrivée au Canada, les étudiants doivent être prêts à présenter leur reçu ArriveCAN. Un agent des services frontaliers vérifiera que les étudiants ont soumis leurs informations par voie numérique. Les étudiants doivent se déplacer dans l'aéroport en maintenant la distance physique prescrite.

Les étudiants doivent préparer les documents mentionnés dans la section « Effets à emporter » pour les présenter aux Services frontaliers du Canada. Les étudiants subiront aussi un examen de dépistage effectué par un agent des services frontaliers ou de quarantaine qui évalue les symptômes des voyageurs. Les étudiants seront testés immédiatement à leur arrivée et emmenés dans un hébergement de quarantaine pour attendre leurs résultats.

À l'arrivée à l'aéroport de votre destination finale :

- Envoyez un texto à votre chauffeur et/ou à votre famille d'accueil, communiquez avec la navette de l'hôtel selon les instructions, ou suivez les instructions des autorités canadiennes qui dirigent les voyageurs vers un hébergement de quarantaine



Le Réseau Homestay Canada

Protocole d'arrivée en toute sécurité

- Portez un nouveau masque et de nouveaux gants
- Récupérez vos bagages en maintenant la distance physique prescrite
- Quittez la zone des bagages et rendez-vous à l'endroit que vous aviez convenu avec votre chauffeur ou votre famille d'accueil, ou suivez les instructions des autorités canadiennes qui dirigent les voyageurs vers un hébergement de quarantaine
- Si vous êtes autorisé à vous rendre à votre hébergement de quarantaine du RHC, chargez vous-même vos bagages dans la voiture et asseyez-vous le plus loin possible du conducteur

Dans les 48 heures suivant leur arrivée à la destination de quarantaine (famille d'accueil ou hôtel), tous les étudiants doivent utiliser l'application ArriveCAN pour :

- confirmer qu'ils sont arrivés à l'adresse prévue pour la quarantaine;
- effectuer des auto-évaluations quotidiennes des symptômes du COVID-19 pendant la période de quarantaine.

Programme de quarantaine (auto-confinement) :

Dans le cadre de la Loi sur la mise en quarantaine, les voyageurs qui se rendent au Canada doivent s'auto-confiner pendant 14 jours. Cela signifie que les étudiants devront rester dans leur chambre à coucher pendant 14 jours et éviter tout contact avec d'autres personnes (maintenir une distance de 2 mètres). La famille d'accueil ou l'hôtel fournira aux étudiants de la nourriture, des draps propres, une chambre confortable et des moyens de communiquer avec elle par SMS, FaceTime et autres modes de communication à distance.

Comportements attendus des étudiants

- Nous sommes prêts à vous aider, vous n'avez qu'à nous le demander! Appelez votre coordonnateur du RHC, ou communiquez avec votre famille d'accueil, qui communiquera avec le RHC. Pour les séjours à l'hôtel, vous pouvez également composer le 0 pour l'opérateur de l'hôtel.
- Restez autant que possible dans votre chambre et éloignés des membres de la famille d'accueil.
- Gardez votre chambre bien ventilée et propre, ouvrez la fenêtre pour que l'air circule.
- Entretenez une bonne hygiène : lavez-vous fréquemment les mains au savon ordinaire et à l'eau pendant au moins 20 secondes; utiliser une serviette séparée, tenue à l'écart des autres; couvrez-vous la bouche et le nez avec votre coude lorsque vous toussiez ou éternuez, ou utilisez un mouchoir en papier. Évitez de tousser dans vos mains ou dans l'air ambiant. Jetez vos mouchoirs usagés sans attendre dans une poubelle et lavez-vous immédiatement les mains.
- Utilisez une salle de bain séparée. Nettoyez régulièrement la salle de bain avec des produits d'entretien ménager. Tirez la chasse des toilettes avec le couvercle abaissé. Dans les hôtels, conformément aux protocoles " Séjour sécuritaire " de chaque hôtel, nettoyez régulièrement la salle de bains avec des produits d'entretien ménager.
- Prenez le temps de sortir chaque jour à l'extérieur. Vous pouvez rester dans un endroit privé comme le jardin. Ne vous rendez pas à l'école ni dans aucun lieu public. Dans les hôtels, portez toujours un masque à l'extérieur de votre chambre. Lorsque vous utilisez l'ascenseur de l'hôtel, demandez aux autres clients de vous laisser seul; à l'extérieur, vous pouvez rester dans un endroit privé sur le patio de l'hôtel.
- Restez connecté par SMS, courriel, FaceTime, etc. avec vos amis et votre famille.
- Surveillez votre bien-être physique et mental. Si vous ressentez des symptômes proches de ceux de la COVID-19, demandez à votre famille d'accueil de vous aider à effectuer un auto-examen en ligne pour déterminer si vous avez besoin d'un examen approfondi ou d'un test. Vous pouvez utiliser l'outil d'auto-examen offert par l'entremise de l'application ArriveCAN (**covid19.thrive.health**) ou composer le 8-1-1.
- Emballez vos ordures. Videz fréquemment votre poubelle puis lavez-vous les mains immédiatement.



Le Réseau Homestay Canada

Protocole d'arrivée en toute sécurité

- Prenez des précautions avec votre linge sale : les vêtements que vous avez portés pendant votre vol doivent être lavés immédiatement et tous vos vêtements doivent être lavés séparément de ceux du reste de la famille. Lavez et pliez vous-même vos vêtements.
- Nettoyez et désinfectez les surfaces fréquemment touchées comme les poignées de porte, les plans de travail, les commodes et autres surfaces au moins une fois par jour.
- Gardez vos objets personnels (brosse à dents, tasses, téléphone portable, tablette, ordinateurs portable, etc.) séparés de ceux de la famille.
- Mangez dans votre chambre⁴. Votre famille d'accueil ou l'hôtel apportera vos repas dans votre chambre. Laissez la vaisselle sale à l'extérieur de la porte de votre chambre lorsque vous avez terminé. Ne partagez pas la vaisselle, les verres, les tasses, les ustensiles de cuisine.
- Évitez les périodes d'inactivité prolongées. Le RHC proposera des mouvements légers ou des programmes d'exercices sur demande!

Bien que ces instructions et protocoles puissent sembler contraignants, ils ont été établis pour rappeler aux étudiants d'éviter les contacts risqués pendant la quarantaine de 14 jours. Le RHC est là pour vous aider. Les étudiants seront encouragés à communiquer avec leur famille d'accueil ou leur coordonnateur du RHC pour obtenir de l'aide.

Nous rappelons aux étudiants que la mise en quarantaine (auto-confinement) est une obligation légale prévue par la Loi sur la mise en quarantaine et qu'elle n'est pas optionnelle.

À leur arrivée au Canada, les représentants des autorités canadiennes communiqueront avec l'étudiant par téléphone pour vérifier son respect de la quarantaine obligatoire. L'étudiant doit se tenir prêt à répondre aux appels du **1-855-906-5585** ou du **613-221-3100**. **IMPORTANT** : Lorsqu'il communique avec vous pendant la quarantaine pour s'assurer du respect de la réglementation, le gouvernement canadien ne vous demandera jamais d'informations financières.

Attentes quant au comportement de la famille d'accueil

- La famille d'accueil doit avoir suivi toutes les directives des autorités de santé publique de leur région au cours des 14 jours précédant l'acceptation d'un étudiant, et les membres du foyer ne doivent présenter aucun symptôme de la COVID-19.
- Une seule personne en bonne santé doit s'occuper de l'étudiant.
- Ne partagez avec l'étudiant aucun objet personnel comme des brosses à dents, des serviettes, du linge de lit, des ustensiles de cuisine et des appareils électroniques.
- Utilisez une salle de bain séparée de celle réservée à l'étudiant et assurez-vous que tout le monde abaisse le couvercle des toilettes avant de tirer la chasse d'eau.
- Certaines personnes peuvent transmettre la COVID-19 même si elles ne présentent aucun **symptôme**. **Le port d'un masque, y compris un masque non médical ou couvrant le visage (c'est-à-dire conçu pour couvrir complètement le nez et la bouche sans béer et fixé à la tête par des liens ou des boucles autour des oreilles) peut aider à protéger les personnes qui vous entourent.**
- Évitez le contact avec les animaux, car plusieurs personnes ont signalé la transmission de la COVID-19 à leurs animaux de compagnie.
- Si possible, les personnes qui présentent un risque plus élevé de maladie grave à cause de la COVID-19 ne doivent pas prendre en charge une personne atteinte de la COVID-19. Ces catégories de personnes sont les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques (par exemple les maladies cardiaques, le diabète), ou celles dont le système immunitaire est affaibli. Si vous devez vous trouver à moins de 2 mètres de l'étudiant, portez un équipement de protection individuelle : un masque médical, des gants jetables et un équipement de protection des yeux.

⁴ La plupart des familles d'accueil ne veulent pas que les étudiants mangent dans leur chambre! Il s'agit d'une exigence à court terme qui sera levée à la fin de la période de quarantaine



Le Réseau Homestay Canada

Protocole d'arrivée en toute sécurité

- Évitez de réutiliser les masques et gants médicaux.
- Lavez-vous les mains fréquemment et pendant au moins 20 secondes, surtout après avoir été en contact avec l'étudiant et après avoir retiré vos gants, masque et protection des yeux.
- Séchez-vous les mains avec des serviettes en papier jetables. Si vous n'en avez pas, utilisez une serviette réutilisable et remplacez-la lorsqu'elle est mouillée.
- Vous pouvez aussi éliminer la saleté avec une lingette humide, puis utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool.
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez et la bouche avec des mains non lavées.
- Avec quelques indications, on peut s'attendre à ce que les étudiants fassent leur propre lessive. Ils doivent laver immédiatement les vêtements qu'ils ont portés pendant le vol et laver leurs vêtements séparément de ceux de la famille.

Comportements attendus des étudiants et des familles après la quarantaine :

- Continuez à maintenir une bonne hygiène et suivez les recommandations
- Respectez les mesures d'hygiène lorsque vous toussiez et éternuez
- Respectez la distanciation physique prescrite à l'extérieur de la maison, éviter les centres commerciaux, les foules et les sports
- Restez connecté!

Autres considérations :

Si un étudiant présente des symptômes ou est diagnostiqué

- Communiquez immédiatement avec votre coordonnateur du RHC ou avec la ligne d'urgence du RHC au : 1-877-441-4443, poste 1;
- Utilisez l'outil d'auto-examen offert par l'entremise de l'application ArriveCAN (**covid19.thrive.health**) ou composez le 8-1-1, et consultez un médecin si nécessaire.
- Le RHC souhaite éviter la propagation de la COVID-19 avec des déménagements inutiles. Dans ce contexte, voici nos préférences :
 - Maintenir l'étudiant sur place, conformément aux directives des autorités de santé publique.
 - Demander aux parents de venir au Canada pour prendre en charge leur enfant à leurs frais, si possible.
 - Dans le cas peu probable où une famille d'accueil ne pourrait pas s'occuper d'un étudiant malade, le RHC organisera la prise en charge temporaire de l'étudiant par une autre famille d'accueil.

Fournitures recommandées pour les familles d'accueil

- Serviettes en papier jetables et produits d'entretien ménager classiques
- Thermomètre
- Savon pour les mains
- Désinfectant à base d'alcool contenant au moins 60 % d'alcool
- Détergent à lessive ordinaire
- Désinfectant pour surfaces dures doté d'un numéro d'identification de médicament (DIN) ou, si vous n'en avez pas, eau de Javel concentrée (5 %) et récipient séparé pour la dilution
- Produits de nettoyage adaptés pour les équipements électroniques fréquemment touchés
- Comme indiqué ci-dessus, les étudiants sont tenus d'apporter un peu d'EPI de chez eux, mais les familles d'accueil doivent avoir leur propre réserve pour leur usage personnel lorsqu'ils interagissent avec l'étudiant



Le Réseau Homestay Canada

Protocole d'arrivée en toute sécurité

Définitions :

L'Agence de la santé publique du Canada établit une distinction entre la nécessité de mettre en [quarantaine](#) (auto-confinement) et le [confinement](#)⁵.

- **Quarantaine (auto-confinement)** : La mise en quarantaine est nécessaire pendant 14 jours si vous **ne présentez aucun symptôme** et que l'une des situations suivantes s'applique à vous: vous revenez d'un voyage à l'**extérieur du Canada** (quarantaine obligatoire); vous avez été en contact étroit avec une personne qui est ou pourrait être atteinte de COVID-19; **ou** vous avez été informé par l'autorité de santé publique que vous pourriez avoir été exposé à la COVID-19 et que vous devez être mis en quarantaine.
- **Confinement** : Vous devez vous confiner dans les cas suivants : vous avez été diagnostiqué positif à la COVID-19 ou vous attendez les résultats d'un test de laboratoire pour la COVID-19; vous présentez des symptômes de la COVID-19, même s'ils sont légers; vous avez été en contact avec un cas suspect, probable ou confirmé de COVID-19; l'autorité de santé publique vous a informé que vous pourriez avoir été exposé à la COVID-19; **ou** vous êtes revenu d'un voyage à l'extérieur du Canada avec des symptômes de la COVID-19 (obligatoire).

Cette procédure suppose que les étudiants se conformeront aux règles de quarantaine (auto-confinement).

Documentation :

Pour plus d'informations sur la préparation au contact et à la prise en charge des personnes exposées au COVID-19, consultez :

- Agence de la santé publique du Canada (ASPC) Comment prendre en charge une personne atteinte de la COVID-19 à la maison - Conseils aux dispensateurs de soins : <https://www.canada.ca/en/public-health/services/publications/diseases-conditions/how-to-care-for-person-with-covid-19-at-home-advice-for-caregivers.html>
- Agence de la santé publique du Canada (ASPC) Soyez bien préparé - pour les particuliers : <https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/2019-novel-coronavirus-infection/being-prepared.html#a2>
- Ressources des provinces et des territoires sur la COVID-19 : <https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/2019-novel-coronavirus-infection/symptoms/provincial-territorial-resources-covid-19.html>
- Guide d'auto-confinement du Centre for Disease Control de Colombie-Britannique pour les dispensateurs de soins et les membres du ménage des personnes atteintes par la COVID-19 : www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/Self-isolation_caregivers.pdf

⁵ <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/prevention-risques.html>



Le Réseau Homestay Canada

Protocole d'arrivée en toute sécurité

Déclaration de l'étudiant et du parent naturel déclarant (pour demander l'une des options de quarantaine du RHC) :

Veuillez lire ce qui suit et envoyer le formulaire rempli et signé à votre coordonnateur du RHC, ou par courriel à studentinfo@canadahomestaynetwork.ca.

En considération des protocoles d'arrivée en toute sécurité du RHC pour les familles d'accueil et les hôtels (PAS), chacun des participants et ses parents et/ou tuteur(s), par la présente :

- A. Reconnaît et accepte que la Déclaration de départ et le PAS font partie intégrante de l'Application pour le séjour en famille d'accueil du participant et de l'Accord de Participation du participant et de tous les engagements, déclarations, conditions et autres termes et dispositions qui y figurent.
- B. Confirme qu'ils ont chacun lu et acceptent de se conformer ou de faire en sorte que soit respectée, selon le cas, la Déclaration de départ et le PSA ici présents.
- C. En plus du paragraphe F de la PA, les conséquences de tout manquement par le participant à la Déclaration de départ et au PAS et/ou aux restrictions peuvent inclure, mais sans s'y limiter :
 - la maladie et/ou le décès du Participant et d'autres personnes, sans recours au RHC ou à ses prestataires de services ou à l'école ou au conseil scolaire du Participant;
 - l'expulsion immédiate du Participant du programme d'accueil du RHC et des programmes académiques de l'école ou de la commission scolaire du Participant sans recours, remboursement ou crédit des frais;
 - le cas échéant, la révocation des services de garde du RHC, sans recours, remboursement ou crédit des frais payés au RHC pour la garde;
 - le participant est responsable de l'exécution de sa quarantaine et/ou de sa période d'isolement obligatoire dans un autre logement aux frais du participant, sous réserve de l'approbation des autorités locales de santé publique et/ou de l'administrateur en chef de la santé publique du Canada;
 - le Participant étant soumis à des sanctions supplémentaires en vertu de la Loi sur la quarantaine du Canada et/ou d'autres autorités sanitaires provinciales et locales canadiennes.
- D. Déclare que les informations fournies sont complètes et correctes au mieux de leur connaissance; et que toute information incorrecte ou incomplète fournie par le Participant, ses parents et/ou son ou ses tuteurs constitue une violation de la présente demande et est soumise aux conditions du paragraphe F de la DP.
- E. Comprend que les options fournies par le RHC sont en nombre limité et, dans le cas où l'un ou l'autre de ces services ne serait pas disponible, accepte de dégager le RHC et ses dirigeants, administrateurs, employés et prestataires de services indépendants de toute responsabilité, frais et dommages, quelle qu'en soit la cause. Dans le cas où aucune de ces options ne serait disponible ou acceptée, le RHC remboursera les frais prépayés conformément à sa politique de remboursement, que les soussignés ont lue, comprise et acceptée.
- F. Reconnaît et accepte que le présent document est rédigé en anglais avec leur consentement et sans recours.



Le Réseau Homestay Canada

Protocole d'arrivée en toute sécurité

Nom complet de l'étudiant :

Date de naissance :

| Option du programme de quarantaine | Préférences | Commentaire ou demande spéciale |
|------------------------------------|---|---------------------------------|
| Famille d'accueil | Je préfère cette option (Cochez 1 ou 2 >) | |
| Hôtel | Je préfère cette option (Cochez 1 ou 2 >) | |

Signé par le Participant (et pour les mineurs, par le(s) parent(s) naturel(s)/tuteur(s) légal(aux) du Participant)

| | | | |
|----------------------------------|--|------|--|
| Nom complet de l'étudiant | | | |
| Signature | | Date | |

| | | | |
|--------------------|---|------|--|
| Nom complet | | | |
| Signature | | Date | |
| Relation | <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Tuteur légal <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : | | |

| | | | |
|--------------------|---|------|--|
| Nom complet | | | |
| Signature | | Date | |
| Relation | <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Tuteur légal <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : | | |



Le Réseau Homestay Canada

Protocole d'arrivée en toute sécurité

Déclaration de départ de l'étudiant et parent naturel (pour votre voyage au Canada) :

Le matin de votre départ pour le Canada, veuillez répondre aux questions suivantes et envoyer le formulaire rempli et signé à votre coordonnateur du RHC, ou par courriel à : **studentinfo@canadahomestaynetwork.ca**. **Avant d'embarquer sur votre vol**, veuillez également fournir les informations de voyage requises pour entrer au Canada par l'entremise de l'application ArriveCAN.

Nom complet de l'étudiant :

Date de naissance :

Date d'arrivée :

Heure d'arrivée :

| | Oui | Non | Si non, veuillez fournir plus de détails |
|--|-----|-----|--|
| Je vais / mon enfant va bien et je n'ai / il n'a présenté aucun signe de maladie au cours des 14 derniers jours | | | |
| À ma connaissance, je n'ai / mon enfant n'a été exposé à aucune personne présentant des signes de maladie au cours des 14 derniers jours | | | |
| À ma connaissance, je n'ai / mon enfant n'a pas été en contact au cours des 14 derniers jours avec une personne qui : 1. A eu la COVID-19, ou 2. A été suspectée d'avoir la COVID-19, ou 3. A eu un contact direct avec une personne qui a eu la COVID-19 | | | |
| Je comprends que je serai / mon enfant sera mis en quarantaine pendant 14 jours à l'arrivée au Canada conformément aux prescriptions des autorités, sauf en cas d'urgence | | | |
| Tous les formulaires fédéraux et provinciaux canadiens nécessaires concernant COVID-19 (y compris la demande ArriveCAN et un plan d'auto-isolément en Alberta) ont été remplis avant mon arrivée/l'arrivée de mon enfant au Canada | | | |

Chacun des soussignés comprend parfaitement ces protocoles et accepte toutes ces obligations. Les étudiants comprennent que toute violation des dispositions de la procédure d'auto-confinement entraînera son exclusion immédiate du programme de séjour en famille d'accueil, ce qui entraînera aussi son exclusion du programme de l'école. Le cas échéant, les services de tutelle seront annulés et l'étudiant sera replacé sous la tutelle de ses parents naturels ou d'un autre tuteur légalement autorisé par un document notarié émis au Canada ou dans le pays d'origine de l'étudiant. L'étudiant peut aussi être passible de sanctions sévères de la part des autorités canadiennes. Je soussigné (et pour les mineurs, mon ou mes parents naturels ou mon ou mes tuteurs légaux) atteste que la Déclaration préalable au départ a été correctement remplie.

| | | | |
|----------------------------------|---|------|--|
| Nom complet de l'étudiant | | | |
| Signature | | Date | |
| Nom complet | | | |
| Signature | | Date | |
| Relation | <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Tuteur légal <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : | | |
| Nom complet | | | |
| Signature | | Date | |
| Relation | <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Tuteur légal <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : | | |